

Pays de Retz

Les Pêcheurs à pied de la côte de Jade attentifs

Pays de Retz — L'association compte 1 600 adhérents : 800 en Cœur de Retz, 700 sur la côte, et 100 estivants. Sainte-Pazanne sera le lieu de son assemblée générale le 2 mars.

Les gens d'ici

« Quand on retourne une pierre, il faut la remettre en place ; c'est très important pour le respect du biotope et l'équilibre de l'estran », expliquent Didier Clavier et Philippe Papet, respectivement vice-président et secrétaire de l'Association des pêcheurs à pied de la côte de Jade (APPCJ). Et il faut bien ouvrir l'œil afin de ne pas récolter n'importe quels coquillages : « Pour que l'on puisse continuer à pêcher, il est important de respecter la réglementation concernant la pêche à pied des coquillages, notamment leurs tailles », précisent-ils. Préserver le milieu biologique de ces merveilleux espaces recouverts et découverts par les marées est une préoccupation fondamentale de l'association.

Veiller aux bonnes pratiques

L'association, affiliée à la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP), a été créée en 1985 pour lutter à l'époque contre un projet de parcs à palourdes sur un site côtier, qui bloquait la pêche de loisirs. Les pionniers de l'association avaient alors gagné leur combat. Le but premier de l'association demeure celui de « maintenir le libre accès à la mer et aux lieux de pêche fréquentés par les pêcheurs à pied ».

L'APPCJ entend également « participer à l'étude de tout projet pouvant porter atteinte à la protection du littoral et aux droits de pêche déjà acquis » et « informer le public par toute expression, sur la réglementation en vigueur ». Donc toujours avoir l'œil sur les pêcheurs à pied amateurs, qui sont parfois sans connaissance particulière de ces réglementations.

L'APPCJ participe à la diffusion du guide des bonnes pratiques de la plaisance et des pêches de loisir en mer édité par la FNPP, notamment



Le bonheur de la pêche à pied, en observant avec rigueur les réglementations concernant notamment la taille des coquillages. Au fait, tout le monde est prêt pour la marée exceptionnelle de 115, ce jeudi ?

CRÉDIT PHOTO : ARC-IVES OUEST-FRANCE

auprès des campings. Elle est agréée pour organiser des sorties pêches et de loisirs avec les enfants, « en particulier sur le plus grand estran, celui de La Bernerie. On leur fait découvrir des curiosités comme les œufs de raie ou ceux de bulot », remarque Didier Clavier.

Il est possible de trouver toutes sortes d'informations pratiques sur le site de l'association. Avec notamment des images du projet en cours de réalisation en lien avec richesses patrimoniales de La Bernerie : la reconstruction d'une écluse à la Boutinardière, « un travail de titan qui demande encore au moins 2 ans de travail... ».

Samedi 2 mars, assemblée générale des Pêcheurs à pied de la côte de Jade, à 9 h 30, Sainte-Pazanne, à la salle Escale de Retz. Tarif de l'adhésion, 4 €/an. Contacts et informations : www.appcj.fr/



À gauche, dans les mains de Philippe, des œufs de bulot ; dans celles de Didier, des œufs de raie.

CRÉDIT P-010 : OUEST-FRANCE